

BAROMETRE ANIA COVID19 N°1

Premiers impacts sur l'activité des IAA

Mars 2020



I/ METHODOLOGIE

Méthodologie (1)

Consultation lancée du 24 au 27 mars 2020, auprès des entreprises alimentaires implantées sur l'ensemble du territoire :

Pour pouvoir cerner au plus près les impacts liés à la crise du COVID19, d'une telle crise et afin de se donner les moyens, le moment venu, de rebondir, l'ANIA a lancé le 24 mars 2020, une large consultation auprès de ses entreprises.

L'objectif ? Définir une cartographie à date des problèmes que vous rencontrez sur le terrain :

Quel impact sur les emplois et les compétences, l'approvisionnement, la production et la livraison, l'export, et plus globalement sur le business de vos entreprises ? Quelles difficultés rencontrez-vous ? De quelles solutions avez-vous besoin ? Comment jugez-vous les premières mesures gouvernementales ?

Méthodologie (2)

Consultation lancée du 24 au 27 mars 2020, auprès des entreprises alimentaires implantées sur l'ensemble du territoire :

- Un échantillon de 530 entreprises répondantes au 27 mars au soir
- Près de 80 % de TPE-PME ; 17 % d'ETI et 3 % de Grands-Groupes
- De secteurs ou catégories de produits très variés : 28 % de produits d'épicerie (sucrée ou salée) ; 17 % de produits frais non laitiers (viandes, charcuterie, traiteur), 8% de produits frais laitiers, 8% de produits surgelés (sucré ou salé), 16 % de boissons (alcoolisées ou non), 17 % d'ingrédients alimentaires, 4% de nutrition animale ou encore 2% de nutrition spécialisée
- Sont analysées des questions quantitatives (choix fermés) ou qualitatives (sous formes de « bonnes pratiques », mesures à préconiser pour sortir de la crise ou encore de « vertabims »).

La crise du COVID19, vue par les IAA en 5 points (1)

1

Une crise sur l'organisation du travail et la main d'œuvre

- Au global, près de 30 % des entreprises se disent affectées par un problème de main d'œuvre.
- Pour l'ensemble des IAA, le taux d'absentéisme moyen est pour le moment encore bas (10 %). Il est supérieur à 20 % dans 11 % des cas, et à 30 % pour 6 % des situations. Pour les 45% entreprises concernées par l'absentéisme, le taux est en moyenne de 20%.
- Les mesures sociales en faveur de l'emploi et l'activité (clarification et fluidification du recours du chômage partiel , assouplissement du code du travail) sont identifiées par les entreprises comme le 1^{er} facteur de relance à l'activité.

2

Une crise économique : impact très négatif sur l'activité des IAA

- Pour le mois de mars 2020, près de 80 % des IAA prévoient une baisse de chiffre d'affaires, pouvant être supérieure à 50 % dans 26 % des cas.
- Plus d' 1/3 des industriels estiment que la crise actuelle a déjà entraîné la fermeture de sites de production.
- Les mesures d'aides à la trésorerie et à l'emploi sont identifiées par les entreprises comme le 2^{ème} facteur de relance à l'activité.

La crise du COVID19, vue par les IAA en 5 points (2)

Une perturbation du processus de production et de transformation et des hausses de coût pour les entreprises...

3

- Des difficultés en termes d'approvisionnement pour 40 % des entreprises, notamment en emballages et en matières premières agricoles.
- Des difficultés de logistique et de transport (pour 70 des IAA), conduisant à des hausses de coût dans 50 % des cas. S'agissant du transport, la hausse moyenne de tarif actuellement constatée est de 16 %. 83 % des entreprises sont concernées par une hausse comprise entre 1% 25 %.

4

... qui complexifient l'accès au marchés finaux

- Près d'une entreprise sur 2 se trouve actuelle contrainte dans son accès au marché final (Export ou encore GMS & RHF).

5

Pour s'adapter à la crise et en limiter l'impact, les entreprises mettent en œuvre des bonnes pratiques :

- Confinement, télétravail, respect scrupuleux des gestes barrières, mesures de distanciation sociale, réduction des entrées sur site, renforcement du dialogue social...
- Ces mesures permettent d'assurer le maintien actuel de l'activité, en cohérence avec les mesures actuellement engagées par l'Etat, globalement appréciées par les entreprises, si elles sont suivies des faits.

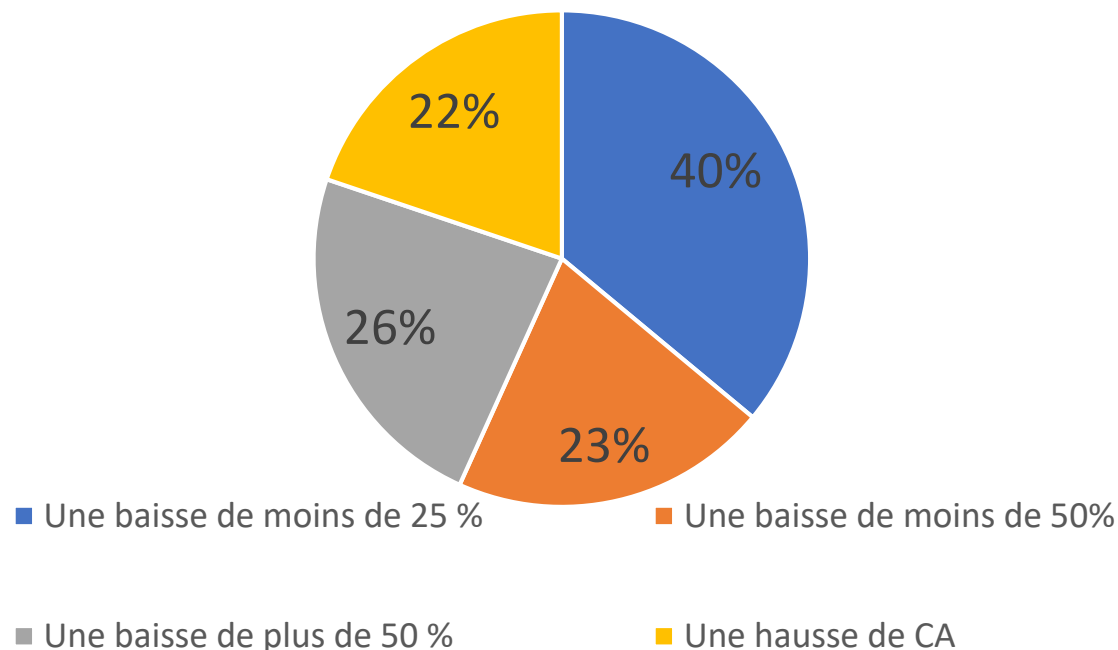
II/ IMPACTS DETAILLES SUR : L'ACTIVITE, L'EMPLOI, LA PRODUCTION ET LES MARCHES FINAUX

1- Impact sur le chiffre d'affaires (1)

Question : Au cours du mois de mars, quel a été l'impact de la crise liée au COVID19 sur votre chiffre d'affaires (CA) ?

→ 78 % des entreprises prévoient une baisse de CA, pouvant être supérieure à 50 % pour 26 % d'entre elles. 22% prévoient encore une hausse de leur CA.

Impact sur le chiffre d'affaires



1- Impact sur le chiffre d'affaires (2)

Ces données sont confirmées par des études menées par les ARIA en mars, sur la base d'entretiens ou sondages directs auprès d'entreprises, - *Brèves d'ARIA*

- ARIA IDF :

- 42% des entreprises avec une baisse inférieure à 50% et 44% avec une baisse supérieure à 50%
- une hausse ou maintien de CA pour 14% des entreprises et une baisse de CA pour 86% des entreprises

- ARIA Nouvelle Aquitaine :

- 56 % envisagent une baisse parmi lesquels 21% une baisse de plus de 50% et 10 % entre 25 et 49%
- 22% envisagent une hausse de leur chiffre d'affaires dont 5% de plus de 50% et 16% entre 0 et +24%

- ABEA Bretagne :

- Plus de 50 % envisagent une baisse de leur chiffre d'affaires, parmi lesquels 8% une baisse de plus de 50 %, 25 % une baisse entre 25 et 49 %
- 12 % envisagent une hausse de leur chiffre d'affaires et 1/3 estime ne pas pouvoir se prononcer

2- Impact sur la main-d'œuvre (1)

Question qualitative : Faîtes-vous face à une problématique de main d'œuvre ?

Au global : 26 % des entreprises se disent moyennement ou très concernées.

- 14 % se voient confrontées à ses problèmes d'absentéisme, pouvant potentiellement concerner jusqu'à 53 % des entreprises ;
- Le recours au chômage partiel est une réalité pour 30 % des entreprises.

Les alternatives identifiées ne semblent pas suffisantes pour pallier au besoin de main d'œuvre :

- Le recours au travail saisonnier ne concerne que 16 % des entreprises et le prêt de main d'œuvre n'est exploité que par 5 % des entreprises (notamment les ETI-GE).

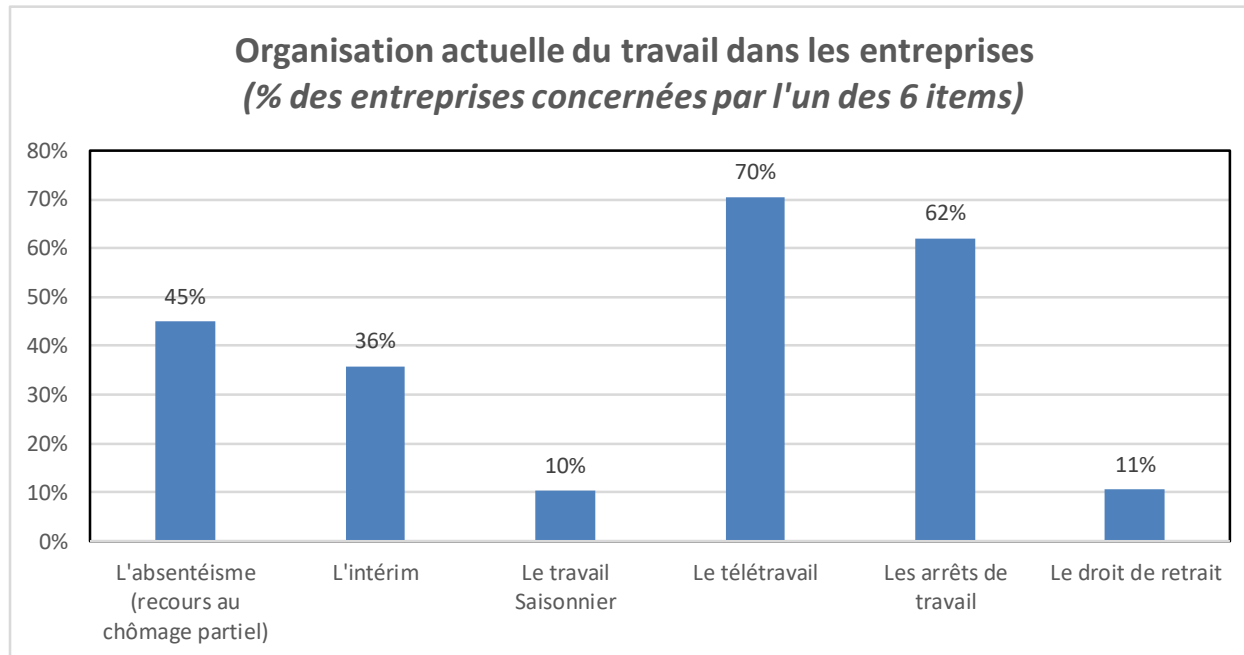
Par ailleurs, les entreprises sont plus de 2/3 à déclarer à avoir recours au télétravail dans ce contexte de crise

5-Faites-vous actuellement face à une problématique de main-d'œuvre ?	Absentéisme - Pas concerné	47%
	Absentéisme - Moyennement concerné	39%
	Absentéisme - Très concerné	14%
	Recours au chômage partiel - Pas concerné	35%
	Recours au chômage partiel - Moyennement concerné	36%
	Recours au chômage partiel - Très concerné	30%
	Besoin de travailleurs saisonniers - Pas concerné	83%
	Besoin de travailleurs saisonniers - Moyennement concerné	12%
	Besoin de travailleurs saisonniers - Très concerné	4%
	Recours au télétravail - Pas concerné	28%
	Recours au télétravail - Moyennement concerné	41%
	Recours au télétravail - Très concerné	31%
	Aucun problème - Pas concerné	74%
Aucun problème - Moyennement concerné	21%	
Aucun problème - Très concerné	5%	

2- Impact sur la main-d'œuvre (2)

Question qualitative : Au sein de votre entreprise, quelle est l'organisation actuelle de vos effectifs ?

- **L'absentéisme** concerne en moyenne moins de 10 % des effectifs des IAA répondantes. 55 % des entreprises ne sont pas concernées (0% renseigné). Pour les 45 % des entreprises concernées, l'absentéisme est en moyenne de 20%.
- 11 % des entreprises sont actuellement concernées par le **droit de retrait** de leurs salariés. Pour les entreprises concernées, le droit de retrait concerne en moyenne 13 % des effectifs.



2- Impact sur la main-d'œuvre (3)

Ces données sont confirmées par des études menées par les ARIA en mars, sur la base d'entretiens ou sondages directs auprès d'entreprises, - *Brèves d'ARIA*

- ARIA IDF :

- Le chiffre d'absentéisme est difficile à évaluer et pourrait tourner sur une moyenne de plus de 40% pour les entreprises
- Le personnel a peur de venir travailler et vit du chantage familial. Des problématiques de transport en commun et de mode de gardes d'enfants sont aussi remontées.

- ARIA Nouvelle Aquitaine :

- 18% des entreprises interrogées seulement souffrent de l'absentéisme de leurs salariés du fait des fermetures des crèches et des établissements scolaires ou autre.
- **Le taux moyen d'absentéisme pour cette raison ou pour maladie est actuellement d'environ 10% en moyenne**, avec un maximum à 25% notamment dans les très petites pour une entreprise de 4 personnes, lorsqu'une s'absente, ce taux est de fait élevé, mais également dans les plus grandes entreprises (+ de 200).

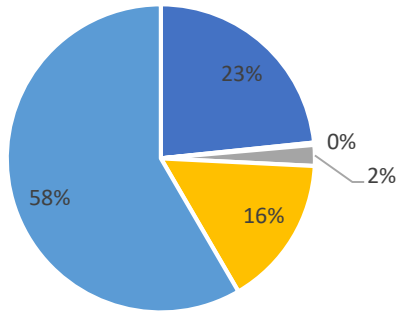
- ABEA Bretagne :

- **Taux d'absentéisme très variable** : dans près de la moitié des IAA bretonnes, il est inférieur ou égal à 10 %. Pour 1/3 des IAA bretonnes il est compris en 10 % en 20 % et pour le quart, il est supérieur à 20 %.

3- Impact sur le tissu productif (1)

Une activité contrainte par des difficultés d'approvisionnement et des contraintes de coût en terme de logistique

Etes-vous actuellement contraint par une problématique d'intrants :



1- Une contrainte sur les approvisionnements :

- Plus de 40 % des entreprises se disent actuellement contraintes dans leurs approvisionnements. L'emballage revient plus régulièrement.

2- Des contraintes sur la logistique et le transport :

- Plus de 70 % des entreprises se disent contraintes par des difficultés logistiques, pouvant le cas échéant empêcher les IAA de livrer leur client (pour 51% des entreprises).
- Ces difficultés sont source de surcoût, notamment en termes de transport : une hausse moyenne de 16 %, qui couvre une forte dispersion. 83 % des entreprises sont concernées par une hausse inférieure à 25 %, 14% par une hausse comprise entre 25 % et 50 % et 3 % par une hausse supérieure à 50 %.

13- Rencontrez-vous des difficultés liées à la logistique et le transport?	Logistique externe (approvisionnements, expédition, transport) - Pas concerné	28%
	Logistique externe (approvisionnements, expédition, transport) - Moyennement concerné	52%
	Logistique externe (approvisionnements, expédition, transport) - Très concerné	20%
	Ces difficultés vous empêchent-elles de livrer vos clients ? - Pas concerné	48%
	Ces difficultés vous empêchent-elles de livrer vos clients ? - Moyennement concerné	41%
	Ces difficultés vous empêchent-elles de livrer vos clients ? - Très concerné	11%
14- Ces difficultés sont-elles source de surcoût pour votre entreprise ?	Non	50%
	Oui	50%
	Oui : veuillez quantifier l'impact (en %)	16%

3- Impact sur le tissu productif (2)

Questions portant sur la maintenance de l'outil de production, fermetures de sites de productions – Quels impacts sur l'emploi & l'activité ?

- Conséquence directe d'une chute d'activité, de difficultés de trésorerie, de besoins en masques nécessaires à la bonne tenue de leur production (vs besoin de main d'œuvre), **34 % des entreprises sont aujourd'hui concernées par la fermeture de sites industriels.**
- Sur ces cas spécifiques, près de 2/3 des salariés de l'entreprise sont potentiellement touchés.

11- Pour sont causes les causes de la fermeture de vos sites de production?	Baisse de commande - Pas concerné	38%
	Baisse de commande - Moyennement concerné	17%
	Baisse de commande - Très concerné	45%
	Pénurie de masques - Pas concerné	57%
	Pénurie de masques - Moyennement concerné	23%
	Pénurie de masques - Très concerné	20%
	Besoin de main-d'œuvre - Pas concerné	71%
	Besoin de main-d'œuvre - Moyennement concerné	20%
	Besoin de main-d'œuvre - Très concerné	9%

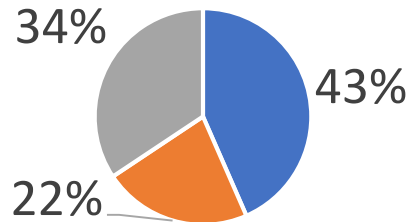
3- Impact sur le tissu productif (3)

Ces données sont confirmées par des études menées par les ARIA en mars, sur la base d'entretiens ou sondages directs auprès d'entreprises, - *Brèves d'ARIA*

- ARIA IDF : Ruptures d'approvisionnement concernant : les produits d'hygiène, de produits de maintenance (notamment dans la gestion du froid), de CO2, voire de matériel et outillages. Ruptures dans les emballages.
- ARIA Nouvelle Aquitaine pour des difficultés pour : (i) Approvisionnement en EPI. La situation concernant les masques est très préoccupante. Au-delà des productions qui nécessitent le port du masque pour les opérateurs et qui donc ne peuvent pas se passer de masque, les salariés de certaines entreprises n'ont pas besoin d'utiliser de masque dans le process de production du fait de la nature de leurs produits. [Du fait du développement de l'épidémie et de la faiblesse des approvisionnements], les employés exercent et exerceront leur droit de retrait ce qui mènera à la fermeture de l'entreprise. (ii) Approvisionnement en emballages. De nombreux imprimeurs ont fermé leurs portes et ne fournissent plus d'étiquette pour les entreprises, les empêchant ainsi de commercialiser leurs produits alors même que la production est maintenue. (iii) Maintenance : Difficulté, retard sur les interventions en cas de panne machine.
- ABEA Bretagne : 30% des entreprises expriment des difficultés d'approvisionnement. 92 % ont à ce jour des solutions de transport, cependant, les IAA ont reçu cette semaine des courriers de sociétés de transport imposant une hausse unilatérale des prestations de l'ordre de 8% à 9%.

4- Impact sur les marchés finaux (1)

Impact sur les marchés extérieurs



- Oui, impact observé
- Non, pas d'impact
- Non concerné

- Plus de 43 % des entreprises se disent actuellement contraintes dans leurs accès aux marchés finaux (GMS, Export, RHF).
- Dans plus de 65 % des cas, cela s'applique par des difficultés commerciales avec les clients. Cette proportion est export plus forte s'agissant de la logistique et le transport (69%).

16- Si oui, quelles sont les difficultés rencontrées:	Réglementaires - Pas concerné	60%
	Réglementaires - Moyennement concerné	22%
	Réglementaires - Très concerné	18%
	Sanitaires - Pas concerné	55%
	Sanitaires - Moyennement concerné	23%
	Sanitaires - Très concerné	23%
	Commerciales - Pas concerné	35%
	Commerciales - Moyennement concerné	28%
	Commerciales - Très concerné	37%
	Logistique et transport - Pas concerné	31%
	Logistique et transport - Moyennement concerné	29%
	Logistique et transport - Très concerné	40%

4- Impact sur les marchés finaux (2)

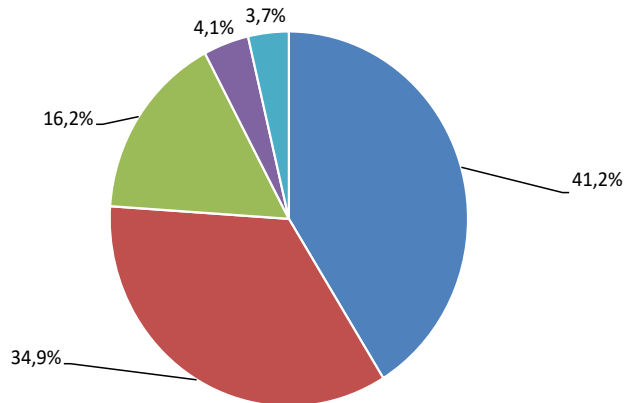
Ces données sont confirmées par des études menées par les ARIA en mars, sur la base d'entretiens ou sondages directs auprès d'entreprises, - *Brèves d'ARIA*

- **ARIA IDF :** (i) **Restauration hors domicile** : avec les fermetures obligatoire des clients (CHR), l'arrêt de la restauration sociale, la très grande baisse de la restauration d'entreprises : les entreprises sont à l'arrêt pour la moitié d'entre d'elles. (ii) **A l'export**, l'activité des transitaires est très ralentir pour des raisons de délais de réception des containers (pour beaucoup bloqués en Asie). Les prix des transports internationaux augmentent.
- **ARIA Nouvelle Aquitaine :** (i) **En GMS**. Depuis le 13 mars, et même un peu avant, il existe un effet stock des ménages qui fait augmenter le chiffre d'affaires des produits dits « 20/80 » de manière exponentielle : sur la semaine, l'augmentation de chiffre d'affaires de ces produits est estimée à +30%. Parallèlement, les magasins concentrent leurs moyens sur ces mêmes produits, ce qui induit des effets négatifs pour les entreprises qui ne sont pas présentes sur ces marchés : baisse de commande, voire arrêt brutal pour les produits jugés « non-essentiels », y compris sur des produits frais dont la demande avait été forte les jours précédents. (ii) **Export** : selon la zone, très forte baisse voire arrêt complet.
- **AREA Normandie :** (i) **En GMS baisse d'activité pour les entreprises** : qui fournissent les rayons « traditionnel » des magasins cad les produits qui sont manipulés (fromages coupe, légumes vrac, poissons frais...) : crainte d'une fermeture des rayons « coupe » ; qui ont un référencement régional/ voire local en GMS; qui ont des produits jugés « non essentiels » ou pas de « 1ère nécessité » (cf produits « plaisir », festifs ») et des produits snacking ; qui sont fortement exportatrices.

III/ QUELLES BONNES PRATIQUES
D'ENTREPRISE ? QUELS SONT LES BESOINS
DES ENTREPRISES POUR SORTIR DE LA CRISE ?

1- Bonnes pratiques d'entreprises

Bonnes pratiques en matière d'activité et d'emploi : déclarations qualitatives d'entreprises



- Agilité / flexibilité dans l'organisation du travail (télétravail, PCA, gestion de crise)
- Renforcement des gestes barrières (lavage main, distanciation sociale, ect...)
- Réduction de la production, fermetures de lignes
- RAS
- Renforcement du dialogue social si pas déjà instauré

- Confinement systématique à leur domicile de toutes les personnes « à risque » dans le personnel et chez les intérimaires (11 pathologies « à risque » identifiées par la Sécurité Sociale)
- Télétravail
- Plan d'usine avec définition des points critiques et procédure de nettoyage plus fréquent de ces points critiques
- Réduction au maximum des entrées sur site
- Procédure obligatoire pour chaque personne entrante (lavage de mains ...)
- Procédure et discipline en salle de pause (Nombre de personnes maximum en simultané pour respecter la distanciation de 1m)
- Marquage au sol pour faciliter la distanciation
- ...

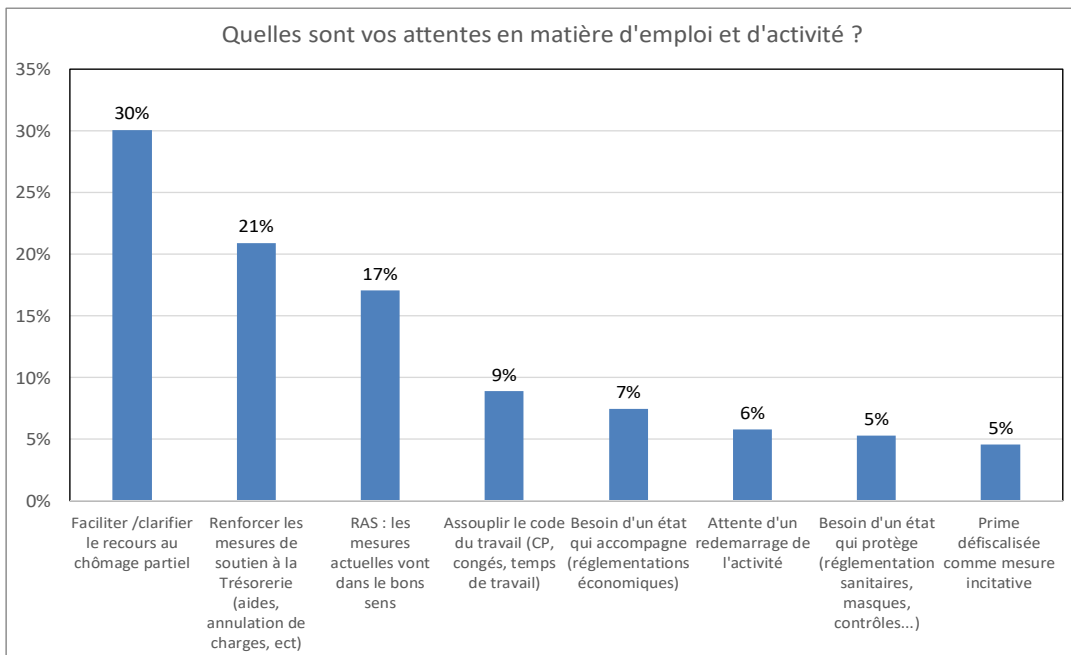


GUIDE DES BONNES PRATIQUES DE MISE EN PLACE D'UN PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ FACE À L'ÉPIDÉMIE CORONAVIRUS COVID-19

26/03/2020

2 - Quels sont les besoins des entreprises ?

1) Un renforcement des mesures sociales, en faveur de l'emploi et l'activité (pour 39 %) : *via une clarification / fluidification du recours du chômage partiel (30%) et un assouplissement du code du travail (9%).*



2) Un renforcement des mesures fiscales, en faveur de la trésorerie et l'emploi (pour 26 %) : *report ou annulation de charges & aides en faveur de la trésorerie (21%), prime défiscalisée en faveur de l'emploi (5 %).*

3) Ne rien faire, laisser « passer l'orage » (pour 22%) : *les mesures actuelles vont dans le bon sens (17%), attente d'un « rebond technique » de l'activité après la crise sanitaire (5%)*

4) Réorientation du rôle de l'Etat (12%), *plus actif dans la simplification des démarches administratives (7%) ou dans la protection sanitaire des salariés (masques, contrôles,...)*

3- Témoignages d'entreprises

« Le rôle des banques et de l'Etat pendant la crise et après la crise sera primordial. Attention aux effets d'annonce, ce sera injouable pour les entreprises ! » .

« Il faut nous permettre de continuer à travailler et investir dans nos outils de production français (aide aux entreprises françaises pour être plus réactif en cas de pandémie/fermeture des frontières) - Redécouvrir nos marchés nationaux et être moins impacté par l'importation massive de produits vendus à partir d'un mail et d'un téléphone (réglementations trop différentes pour les français et les internationaux) ».

« La situation pour le moment est viable en situation dégradée, mais pourrait être rapidement très difficile si cela continue dans ce sens : - Hausses des prix des Matières et/ou Ruptures à venir de certaines matières premières - Hausses des prix du transport, - Hausse des coûts du personnel (primes proposées par le gouvernement et pour risques..), - Hausse des coûts du nettoyage plus intensif, - Hausse des consommations des EPI, - Baisse de la productivité globale car manque de personnel qualifié - Plus de visites clients pour les prises de commandes et proposition de nouveaux produits - Mise en chômage partiel de certaines équipes (R&D, Marketing, Applicatif etc...). Au final cela pourrait avoir de réelles incidences sur la viabilité de l'entreprise en fonction de la durée de la situation ».

« A l'heure actuelle, le gouvernement s'est engagé de prendre en charge les salariés, il parle pour les employeurs de report de charge mais il serait plus raisonnable pour les chefs d'entreprise d'annuler plutôt que de reporter. L'équilibre économique de nos entreprises va être fort impacté, serons nous tous encore présents à l'ouverture du confinement, et si oui, pourrons nous faire face en plus des charges habituelles au règlement des charges reportées, et pouvoir après coût relancer notre entreprise ? Il serait important qu'au lendemain de cette crise, que le gouvernement n'oublie pas ses entreprises, en favorisant leur essor, et la consommation et la qualité de ces produits sur le sol français plutôt que de faire importer des produits d'ailleurs à bas prix et peu respectueux de nos qualités agro-environnementales. Il serait peut-être aussi judicieux qu'il permet aussi la création de nouvelles entreprises pour être un peu moins dépendant des autres pays comme nous pouvons mesurer les conséquences d'un tel manque lors de crise telle qu'aujourd'hui ».

« Un point clé : qualité de la communication avec les collaborateurs, à tous niveaux = terrain : montrer de l'écoute (beaucoup fonction du climat social avant crise) - télétravail : ritualiser des contacts visuels : visioconférence; passage sur site de visu afin de montrer de la considération pour ceux qui ne peuvent télétravailler, et assurer la fabrication & expédition ---> la valeur ajoutée pour à court et moyen terme pour le client » .

MERCI POUR VOS RETOURS !

Cette synthèse sera également partagée avec les décideurs politiques pertinents pour leur permettre de prendre en compte vos besoins et problèmes dans la définition et la mise en œuvre des mesures de relance d'activité.

Nous vous adressons nos encouragements et nos remerciements les plus vifs dans la période difficile que vous traversez.

Contact

Stéphane Dahmani

Directeur économie

sdahmani@ania.net

Association Nationale des Industries Alimentaires

9 boulevard Malesherbes

75008 Paris

+33 (0)1 53 83 86 00

www.ania.net

